

## Direction départementale des territoires

PREFECTURE DU PUY-DE-DÔME ARRÊTÉ N°

ARRÊTÉ N°

20231423

portant mise en œuvre de l'arrêté préfectoral n°20230563 du 4 avril 2023 planifiant les mesures de préservation des ressources en eau en période d'étiage et définissant les mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau au niveau de l'alerte, alerte renforcée et crise sur une partie du département du Puy-de-Dôme

Le Préfet du Puy-de-Dôme, Chevalier de la Légion d'honneur Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code de l'environnement et notamment Livre II Titre 1<sup>er</sup>, articles L. 211-1, L. 211-3, R. 216-9, R. 211-66, R. 211-67;

Vu le code général des collectivités territoriales et en particulier l'article L. 2212-1;

Vu le code de la santé publique, Livre III, Titre II, chapitre 1er et section 1;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Philippe CHOPIN en qualité de préfet du Puyde-Dôme :

Vu le décret n°2021-795 du 23 juin 2021 relatif à la gestion quantitative de la ressource en eau et à la gestion des situations de crise liées à la sécheresse ;

Vu l'arrêté du 10 mars 2022 portant approbation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2022-2027 du bassin Adour-Garonne et arrêtant le programme pluriannuel de mesures correspondant et notamment ses dispositions C1, C20 et C21;

Vu l'arrêté du 18 mars 2022 portant approbation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2022-2027 du bassin Loire-Bretagne et arrêtant le programme pluriannuel de mesures correspondant et notamment ses dispositions 7E-1, 7E-2, 7E-3 et 7E-4;

Vu l'arrêté d'orientation n°22.016 du 28 janvier 2022 pour la mise en œuvre coordonnée des mesures de restriction ou de suspension provisoire des usages de l'eau en période de sécheresse dans le bassin Loire-Bretagne;

Vu l'arrêté d'orientation bassin du 24 mars 2023 relatif au renforcement de la coordination des mesures de gestion de la sécheresse sur le bassin Adour-Garonne ;

Vu l'arrêté cadre inter préfectoral du 27 juin 2023 délimitant les zones d'alertes et définissant les mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau sur le sous-bassin Dordogne ;

Vu l'arrêté du Préfet du Puy-de-Dôme n°20230563, en date du 4 avril 2023 planifiant les mesures de préservation des ressources en eau en période d'étiage ;

Vu l'arrêté n°20231416 du 18 août 2023 portant mise en œuvre de l'arrêté préfectoral n°20230563 du 4 avril 2023 planifiant les mesures de préservation des ressources en eau en période d'étiage et définissant les mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau au niveau de l'alerte, de l'alerte renforcée et de la crise sur une partie du département du Puy-de-Dôme;

Vu la tenue du comité départemental de l'eau, en date du 23 août 2023 ;

Considérant les conditions hydrologiques et les prévisions météorologiques pour le département du Puy-de-Dôme ;

Considérant que les débits mesurés au niveau des stations hydrométriques de référence et du réseau secondaire du Puy-de-Dôme connaissent des baisses significatives ;

Considérant que le seuil de crise a été franchi durant plus de 5 jours consécutifs aux stations de Parentignat sur l'Eau-Mère, de Dorat sur la Dore, de Chambonchard sur le Cher et de Loriges sur l'Andelot ;

Considérant que le seuil d'alerte renforcée a été franchi durant plus de 5 jours consécutifs aux stations de Lempdes-sur-Alagnon sur l'Alagnon, de Bas-en-Basset sur la Loire et de Condat sur la Rhue ;

Considérant que les conditions de levée des mesures de restrictions sur la zone hydrographique n°4 – Allier rive gauche moyen ne sont pas réunies ;

Considérant que le seuil d'alerte a été franchi durant plus de 5 jours consécutifs à la station de Vic - le - Comte sur l'Allier ;

Considérant que les conditions de levée des mesures de vigilance sur les territoires des autres zones hydrographiques du département ne sont pas réunies ;

Considérant les résultats des simulations de l'outil PREMHYCE depuis le 22 août 2023 ;

Considérant le déficit pluviométrique depuis le début de l'année 2023 et l'absence de précipitations à compter du 16 août, corrélée à la vague caniculaire survenue depuis le 18 août et devant se prolonger jusqu'au 25 août ;

Considérant qu'en application de l'article L. 211-3 II 1°) du code de l'environnement, le préfet peut prendre des mesures de limitation provisoire des usages de l'eau, pour faire face à un risque de pénurie, et de sécheresse :

Considérant que la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau prend en compte les adaptations nécessaires au changement climatique, la préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides, la protection des eaux contre les pollutions, la restauration de la qualité des eaux, la valorisation prioritaire de l'eau pour la résilience alimentaire des populations, la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau et le rétablissement de la continuité écologique;

Sur proposition du directeur départemental des territoires du Puy-de-Dôme ;

#### ARRÊTE

#### Article 1 : Abrogation de l'arrêté précédent

L'arrêté du Préfet du Puy-de-Dôme n°20231416 du 18 août 2023 portant mise en œuvre de l'arrêté préfectoral n°20230563 du 4 avril 2023 planifiant les mesures de préservation des ressources en eau en période d'étiage et définissant les mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau au niveau de l'alerte, de l'alerte renforcée et de la crise sur une partie du département du Puy-de-Dôme, est abrogé à compter du 25 août 2023.

#### Article 2 : Mesures de restriction des usages de l'eau

En application de l'arrêté cadre sécheresse du 4 avril 2023, des mesures de restriction s'appliquent aux prélèvements réalisés dans les cours d'eau et les nappes d'accompagnement et à certains usages de l'eau, y compris ceux issus des réseaux d'eau potable, en lien avec le franchissement des seuils.

Certains usages font l'objet d'exemption aux mesures de restrictions générales applicables pour chaque seuil. Elles sont détaillées dans l'arrêté cadre sécheresse départemental du 4 avril 2023 consultable sur :

https://www.puy-de-dome.gouv.fr/Actions-de-I-Etat/Environnement.-eau.-prevention-des-risques/Eau/ Secheresse/Cadre-general-de-destion-de-la-secheresse

#### Article 3 : Mesures de restriction applicables sur les usages à partir du milieu naturel

- > sur les zones hydrographiques n°6 Allier rive droite, n°8 Dore et n°9 Cher Amont, des mesures de restriction correspondantes au **niveau de la crise** sont maintenues,
- > sur la zone hydrographique n°2 Allier aval, des mesures de restriction correspondantes au **niveau** de la crise sont mises en œuvre.
- > sur les zones hydrographiques n°10 Dordogne amont, n°11 Ance et n°12 Alagnon, des mesures de restriction correspondantes au **niveau de l'alerte renforcée** sont mises en oeuvre,
- > pour les communes de la zone hydrographique et n°4 Allier rive gauche moyen, des mesures de restriction correspondant au **niveau de l'alerte renforcée** sont maintenues,
- > sur la zone hydrographique n°1 Axe Allier, des mesures de restriction correspondantes au **niveau** de l'alerte sont mises en œuvre,
- > sur les autres communes du département, le **niveau de vigitance** est maintenu. Ce niveau n'entraîne pas de restrictions des usages, mais l'ensemble des usagers est tenu de modérer sa consommation en eau afin de préserver durablement cette ressource précieuse.

Le niveau de restriction applicable à chaque commune est précisé dans le tableau de l'annexe n°1.

#### Article 4 : Mesures de restriction applicables sur les usages à partir du réseau d'eau potable

Dans la zone « AEP Allier », des mesures de restriction correspondantes au **niveau de l'alerte** sont mises en œuvre.

#### Hors zone « AEP Allier » :

- > pour les communes des zones hydrographiques n°6 Allier rive droite, n°8 Dore et n°9 Cher Amont, des mesures de restriction correspondant au **niveau de la crise** sont maintenues,
- > pour les communes de la zone hydrographiques n°2 Allier rive gauche aval, des mesures de restriction correspondant au **niveau de la crise** sont mises en œuvre,
- pour les communes de la zone hydrographique et n°4 Allier rive gauche moyen, des mesures de restriction correspondant au niveau de l'alerte renforcée sont maintenues,
- pour les communes des zones hydrographiques n°10 Dordogne amont, n°11 Ance et n°12 - Alagnon, des mesures de restriction correspondantes au niveau de l'alerte renforcée sont mises en oeuvre,
- sur le territoire des autres communes du département, le niveau de la vigilance est maintenu. Ce niveau n'entraîne pas de restrictions des usages mais l'ensemble des usagers est tenu de modérer sa consommation en eau afin de préserver durablement cette ressource précieuse.

Le niveau de restriction applicable à chaque commune est précisé dans le tableau de l'annexe n°1

#### Article 5 : Cas particulier de l'axe Allier (zone n°1)

Pour les prélèvements effectués directement dans la rivière Allier et/ou sa nappe d'accompagnement, les mesures de niveau de l'alerte sont mises en œuvre.

#### Article 6 : Durée de mise en œuvre

Ces mesures s'appliquent à compter du 25 août 2023 et jusqu'au 30 septembre 2023. Les mesures seront actualisées et/ou levées en tant que de besoin, par arrêté préfectoral, en fonction des débits constatés sur les stations de référence et de l'évolution globale de la situation.

#### Article 7 : Mesures de police

Des poursuites pénales pourront être engagées contre tout contrevenant au présent arrêté, en application des articles L. 173-1 à L. 173-12 du code de l'environnement.

En application de l'article R. 216-9 du code de l'environnement, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5° classe le fait de contrevenir aux mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau prescrités par les arrêtés mentionnés aux articles R. 211-66 à R. 211-69 du code de l'environnement.

Indépendamment des poursuites pénales, des sanctions administratives pourront être engagées en application des articles L. 171-6 à L. 171-12 du code de l'environnement.

#### Article 8 : Droit des tiers

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

#### Article 9 : Recours

En application des articles R. 421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative, et de l'article L. 411-2 du code des relations entre le public et l'administration, la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication, soit d'un recours administratif, soit d'un recours contentieux.

Le recours administratif gracieux est présenté devant l'auteur de la décision.

Le recours administratif hiérarchique est présenté devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.

Chacun de ces deux recours administratifs doit être formé dans les 2 mois à compter de la publication de la décision.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai de recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

Le recours contentieux doit être porté devant la juridiction administrative compétente : Tribunal administratif de Clermont-Ferrand, 6 Cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand Cedex. Le tribunal administratif peut aussi être saisi depuis l'application « telerecours citoyen », disponible sur le site internet suivant: https://citoyens.telerecours.fr/.

#### Article 10: Publication et affichage

En application de l'article R. 211-70 du code de l'environnement, le présent arrêté

- est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, disponible sur le site internet de la préfecture (www.puy-de-dome.gouv.fr), pendant toute la pénode de restriction ;
- adressé aux maires de chaque commune concernée pour affichage en mairie, des réception, à titre informatif.

#### Article 11 : Exécution

- · le secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme ;
- · les sous-préfets d'arrondissements ;
- · le directeur départemental des territoires ;
- · le directeur départemental de la protection des populations ;
- · le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- le directeur de l'agence régionale de santé;
- · le directeur des services d'incendie et de secours ;
- · le commandant du groupement de gendarmerie ;
- · le service départemental de l'office français de la biodiversité;
- · les maires ;
- les présidents de Clermont Auvergne Métropole, de la communauté d'agglomération du pays d'Issoire et de la communauté d'agglomération de Riom Limagne et Volcans ;
- · les présidents des syndicats d'eau;

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le

2 4 AUUT 2023

Pour le Préfet et par délégation, Le Secrétaire Général,

Laurent LENOBLE

### Annexes de l'arrêté

Annexe n°1 : Niveaux de restriction par commune selon l'origine de l'eau

Code INSEE	Commune	Zone hydrographique	Zone alimentation en eau potable	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée dans le milleu naturel	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée sur le réseau d'eau potable
63001	AIGUEPERSE	Żone 2 – Allier aval	Allier	Crise	Alerte
63002	AIX-LA-FAYETTE	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise -	Crise
63003	AMBERT	Zone 8 - Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63005	ANTOINGT	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63006	ANZAT-LE-LUGUET	Zone 12 - Alagnon	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
63007	APCHAT	Zone 12 - Alagnon	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
63008	ARCONSAT	Zone 8 - Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63009	ARDES	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63010	ARLANC	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise .	Crise
63011	ARS-LES-FAVETS	Zone 9 Cher amont	Hors Aflier	Crise	Crise
63012	ARTONNE	Zone 3 – Morge	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63012	AUBIAT	Zone 3 - Morge	Allier	Vigilance	Alerte
63014	AUBIERE .	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Alerte
		Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crisie	Crise
63015	AUBUSSON-D'AUVERGNE	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63016	AUGEROLLES	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63017	AUGNAT :	Zone 5 – Allier rive gaticite amont	Allier	Crise	Alerte
63160	AULHAT-FLAT		-	Alerte renforcée	Alerte
63019	AULNAT	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Allier		: Vigilance
63020	AURIERES	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63021	AUTHEZAT	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Crise
53022	AUZAT-LA-COMBELLE	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
63023	AUZELLES	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	
63024	AVEZE	Zone 10 – Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
63025	AYAT-SUR-SIOULE	Zone 7 Sioule	1 1019 Villet	Vigilance	Vigilance
63026	AYDAT	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
53027	BAFFIE	Zone 8 Dore	Hors Allier	Crise	Crise.
3028	BAGNOLS	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3029	BANSAT	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
63030	BAS-ET-LEZAT	Zone 2 – Allier aval	Allier	Crise	. Alerte
3031	BEAULIEU	Zone 12 – Alagnon	Hors Aller	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3032	BEAUMONT	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Alerte
5 <b>303</b> 3	BEAUMONT-LES-RANDAN	Zone 2 – Allier aval	Allier	Crise	Alerte
3034	BEAUREGARD-L'EVEQUE	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
3035	BEAUREGARD-VENDON	Zone 3 – Morge	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3036	BERGONNE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3037	BERTIGNAT	Zone 8 - Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3038	BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3039	BEURIERES	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3040	BILLOM	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
3041	BIOLLET	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	. Vigilance	Vigilance
3042	BLANZAT	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3043	BLOT-L'EGLISE	Zone 3 - Morge	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3044	BONGHEAT	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	. Alerte
3045	BORT-L'ETANG	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
3046	BOUDES	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3048	BOURG-LASTIC	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3049	BOUZEL	Zone 6 - Allier rive droite	Allier.	Crise	Alerte
	BRASSAC-LES-MINES	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Allier	Vigilance	· Alerte
3051	BRENAT	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise ·	Alerte
	BRIFFONS	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée

Code INSEE	Commune	Zone hydrographique	Zone alimentation en eau potable	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée dans le milleu naturel	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée sur le réseau d'eau potable
63055	BROMONT-LAMOTHE	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63056	BROUSSE	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
63058	BULHON	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
63059	BUSSEOL :	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
	BUSSIERES	Zone 9 - Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
63060	BUSSIERES-ET-PRUNS	Zone 2 – Allier aval	Allier	Crise	Alerte
63061		Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63062	BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
63063	CEBAZAT	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63065	CELLOUX	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63 <b>06</b> 6	CELLES-SUR-DUROLLE		Allier	Alerte renforcée	Alerte
63070	CEYRAT .	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors.Allier	Vigilance	Vigitance
63071	CEYSSAT .	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	· Crise	Crise
63072	CHABRELOCHE	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63073	CHADELEUF	Zone 5 Allier rive gauche amont		Vigilance	Vigilance
63074.	CHALUS	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier		Alerte renforcée
63075	CHAMALIERES	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée Vigilance	Alerte
63244	CHAMBARON-SUR-MORGE	Zone 3 – Morge	Allier		: Crise
63076	CHAMBON-SUR-DOLORE	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Vigilance
63077	CHAMBON-SUR-LAC	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier 、	Vigilance	Crise
63079	CHAMPAGNAT-LE-JEUNE	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	
63080	CHAMPEIX	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance Crise
33081	CHAMPETIERES	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	
53082	CHAMPS	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
53083	CHANAT-LA-MOUTEYRE	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
53084	CHANONAT	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
33085	CHAPDES-BEAUFORT	Zone 7 - Sloule	Hors Aflier	Vigilance	Vigilance
33089	CHAPPES	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Altier	Alerte renforcée	Alerte Crise
53090	CHAPTUZAT	Zone 2 – Allier aval	Hors Allier	Crise	Alerte renforcée
33091	CHARBONNIER-LES-MINES	Zone 12 – Alagnon	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3092	CHARBONNIERES-LES-VARENNES	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	
63093	CHARBONNIERES-LES-VIEILLES	Zone 3 - Morge	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3094	CHARENSAT	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance Alerte
3095	CHARNAT	Zone 8 – Dore	Allier	Crise	Alerte
3096	CHAS	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise `	Vigilance
3097	CHASSAGNE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Alerte renforcée
33098	CHASTREIX	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Crise
33101	CHATEAU-SUR-CHER	Zone 9 – Cher amont	Hors Allier	Crise	Alerte renforcée
3099	CHATEAUGAY	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Vigilance
3100	CHATEAUNEUF-LES-BAINS	Zone 7 – Sicule	Hors Allier	Vigilance	Alerte
3102	CHATELDON	Zone 8 – Dore	Allier	Crise	Alerte renforcée
3103	CHATELGUYON	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Crise
3105	CHAUMONT-LE-BOURG	Zone 8 – Dore.	Hors Allier	Crise	Alerte
3106	CHAURIAT	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
3107	CHAVAROUX	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Vigilance
	CHIDRAC	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	CISTERNES-LA-FORET	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	CLEMENSAT	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance Alerte renforcée	Alerte
	CLERLANDE	Zone 4 Allier rive gauche moyen	Allier		Alerte
	CLERMONT-FERRAND	Zone 4 – Allier rive gauche moyen		Alerte renforcée	Vigilance
3114	COLLANGES	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance.
	COMBRAILLES	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	COMBRONDE	Zone 3 – Morge	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	COMPAINS	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors, Allier	Vigilance	
	CONDAT-EN-COMBRAILLE	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance

Code INSEE	Соттиле	Zone hydrographique	Zone alimentation en eau potable	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée dans le milieu naturel	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée sur le réseau d'eau potable
63120	CORENT	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63121	COUDES	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63122	COURGOUL	Zone 5 - Ailier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63123	COURNOLS	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63124	COURNON-D'AUVERGNE	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Alerte
63125	COURPIERE	Zone 8 – Dore	Allier	Crise	Alerte
63128	CREVANT-LAVEINE	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
63129	CROS	Zone 10 – Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
63131	CULHAT	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
63132	CUNLHAT	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
	DAUZAT-SUR-VODABLE	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63134 63135	DAVAYAT	Zone 3 – Morge	Allier	Vigilance	Alerte
			Hors Allier	Crise	Crise
63136	DOMAIZE	Zoné 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63137	DORANGES	Zone 8 – Dore	Allier	Crise	Alerte
63138	DORAT	Zone 8 – Dore	T. C.		Crise
63139	DORE-L'EGLISE	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	
63140	DURMIGNAT	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance Alerte renforcée
63141	DURTOL	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	
63142	ECHANDELYS	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier.	Crise	Crise
63143	EFFIAT	Zone 2 – Allier aval	Allier	Crise	Alerte
63144	EGLISENEUVE-D'ENTRAIGUES	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
63145	EGLISENEUVE-DES-LIARDS	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
53146	EGLISENEUVE-PRES-BILLOM	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
63147	EGLISOLLES	Zone 11 - Ance	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
63148	ENNEZAT	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Alerté
53149	ENTRAIGUES	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Alerte
33150	ENVAL .	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3151	ESCOUTOUX	Zone 8 – Dore	Hors Allier	' Crise	Crise
33152	ESPINASSE	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3153	ESPINCHAL .	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3154	ESPIRAT	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
3155	ESTANDEUIL	Zone 8 – Dore	Allier	Crise	Alerte
3156	ESTEIL	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
3157	FAYET-LE-CHATEAU	Zone 6 - Allier rive droite	Allier .	Crise	Alerte
3158	FAYET-RONAYE	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
3159	FERNOEL	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Aflier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3162	FOURNOLS	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Cnse
33163	GELLES	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3164	GERZAT	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3165	GIAT	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3166	GIGNAT	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3167	GIMEAUX	Zone 3 – Morge	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3168	GLAINE-MONTAIGUT	Zone 6 - Allier rive droite	Affier	Crise	Alerte
	GOUTTIERES	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	GRANDEYROLLES	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	GRANDRIF	Zone 8 – Dore	Hors Allier	· Crise	Crise
	GRANDVAL	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
	HERMENT	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	HEUME-L'EGLISE	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3177	ISSERTEAUX	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
3178	ISSOIRE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Allier	Vigilance	Alerte .
3179	JOB	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
	JOSERAND	Zone 3 – Morge	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	JOZE	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Alerte
	JUMEAUX		Allier .	Crise	Alerte

Code INSEE	Commune	Zone hydrographique	Zone alimentation en eau potable	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée dans le milieu naturel	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée sur le réseau d'eau potable
63047	LA BOURBOULE	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
63064	LA CELLE	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63067	LA CELLETTE	Zone 9 Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
63086	LA CHAPELLE-AGNON	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63087	LA CHAPELLE-MARCOUSSE	Zone.5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63088	LA CHAPELLE-SUR-USSON	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
63104	LA CHAULME	Zone 11 - Ance	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
63130	LA CROUZILLE	Zone 9 - Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
63161	LA FORIE	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63169	L'A GODIVELLE	Zone 10 – Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
	LA GOUTELLE	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63170	LA MONNERIE-LE-MONTEL	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63231		Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
53298	LA RENAUDIE	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Allier	Vigilance	Alerte
3302	LA ROCHE-BLANCHE		Allier	Crise	Alerte
3 <b>306</b>	LA ROCHE-NOIRE	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
53413	LA SAUVETAT	Zone 5 – Allier rive gauche amont			Alerte renforcée
63192	LA TOUR-D'AUVERGNE	Zone 10 – Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
53183	LABESSETTE	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	
53184	LACHAUX	Zone 2 – Allier avai	Hors Allier	Crise	' Crise
53185	LAMONTGIE	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise :	Crise
53186	LANDOGNE.	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
33187	LAPEYROUSE	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
33188	LAPS	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
3189	LAQUEUILLE	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3190	LARODDE	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3191	LASTIC	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3052	LE BREUIL-SUR-COUZE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
33054	LE BROC	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Allier	Vigilance	Alerte
3057	LE BRUGERON	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
33069	LE CENDRE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Allier	Vigilance	Alerte
3108	LE CHEIX	Zone 3 - Morge	Allier	Vigilance	Alerte
3126	LE CREST	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance-	Vigilance
3230	LE MONESTIÉR	Zone 8 - Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3293	LE QUARTIER	Zone 9 - Cher amont	Hors Allier.	Crise	Crise
	LE VERNET-CHAMEANE	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
3449	LE VERNET-SAINTE-MARGUERITE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	LEMPDES	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Alerte
	LEMPTY	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise .	Alerte
	LES ANCIZES-COMPS	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3213	LES MARTRES-D'ARTIERE	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcés	Alerte
3214	LES MARTRES-DE-VEYRE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Allier	Vigilance	Alerte
3287	LES PRADEAUX	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
	LEZOUX	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
3196	LIMONS	Zone 2 – Allier aval	Allier	Crise	Alerte
3197	LISSEUIL	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	LOUBEYRAT	Zone 3 – Morge	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3198	1	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3199	LUCEST	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Alerte
	LUSSAT	Zone 2 – Allier aval	Allier	Crise	Alerte
	LUZILLAT	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	MADRIAT	The same and the s	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
	MALAUZAT	Zone 4 – Allier rive gauche moyen		Alerte renforcée	Alerte
	MALINTRAT	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Allier	Crise	Alerte
3205	MANGLIEU	Zone 6 – Allier rive droite	Allier Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	MANZAT	Zone 3 – Morge			Viniiance

Code INSEE	.Commune	Zone hydrographique	Zone alimentation en eau potable	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée dans le milleu naturel	Niveau de restriction d l'usage de l'eau prélevée sur le réseau d'eau potable
63208	MARCILLAT	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63209	MARÈUGHEOL	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63210	MARINGUES	Zone 3 - Morge	Allier	Vigilance	Alerte
63211	MARSAC-EN-LIVRADOIS	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63212	MARSAT	Zone 4 - Ailier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
63215	MARTRES-SUR-MORGE	Zone 3 – Morge	Allier	Vigilance	Alerte
63216	MAUZUN	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	. Alerte
63218	MAYRES	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
33219	MAZAYE	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
33220	MAZOIRES	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
33221	MEDEYROLLES	Zone 11 – Ance	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
33222	MEILHAUD	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
33223	MENAT	Zone 7 – Sicule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
33224	MENETROL	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Alerte
3225	MESSEIX	Zone 10 – Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
		Zone 6 – Allier rive droité	, Allier	Crise	Alerte
3227 3228	MIREFLEURS .	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3220	MOISSAT	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
3232	MONS	Zone 2 – Allier aval	Allier	Crise	Alerte
		The state of the s	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3236	MONT-DORE	Zone 10 – Dordogne amont Zone 9 – Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
	MONTAIGUT-LE-BLANC	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3235			Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	MONTCEL	Zone 3 – Morge Zone 7.– Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3237	MONTEL-DÉ-GÉLAT	Zone 7 Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3238 3239	MONTFERMY	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
	MONTMORIN	Zone 2 – Allier rive dioite	Hors Allier	Crise	Crise
	MONTPENSIER	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	MONTPEYROUX		Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
	MORIAT	Zone 12 – Alagnon Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	MOUREUILLE MOZAC	Zone 4 – Allier rive gauche moven	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
	MUR-SUR-ALLIER	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
3246	MURAT-LE-QUAIRE	Zone 10 – Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
		Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	MUROL	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	NEBOUZAT	Zone 8 – Dore	Allier	Crise	Alerte
	NERONDE-SUR-DORE			Vigilance	Vigilance
	NESCHERS	Zone 5 – Allier rive gauche amont Zone 7 – Sioule	Hors Allier Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	NEUF-EGLISE NEUF-EGLISE	Zone 6 – Allier rive droite	+	Crise	Alerte
* -	NEUVILLE	Zone 8 – Dore	Allier	Crise -	Alerte
	NOALHAT	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
	NOHANENT NONETTE-ORSONNETTE	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
		Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
	NOVACELLES	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	OLBY OLLIERGUES	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
	DLLIERGUES	Zone 5 – Dore Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
				Crise	Crise
	DENET	Zone 8 – Dore Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier Allier	· Crise	Alerte
	ORBEIL		Allier	Vigilance	Alerte
<del>`</del> `\	DROINES	Zone 5 – Allier rive gauche amont		Alerte renforcée	Alerte renforcée
	DRCINES	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier		Vigilance
	PRCIVAL	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	
	PRLEAT	Zone 8 – Dore	Allier	Crise	Alerte
267 F	PALLADUC · PARDINES	Zone 8 – Dore Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier Hors Allier	Crise Vigilance	, Crise Vigilance
268 F					

Code INSEE	Commune	Zone hydrographique	Zone alimentation en eau potable	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée dans le milieu naturel	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée sur le réseau d'eau potable
63270	PARENTIGNAT .	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise.	Crise
63271	PASLIERES	Zone 8 – Dore	Allier	Crise	Alerte
63273	PERIGNAT-ES-ALLIER	Zone 6 Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
63272	PERIGNAT-LES-SARLIEVE	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Alerte
63274	PERPEZAT	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63275	PERRIER	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance.	Vigilance
63276	PESCHADOIRES	Zone 8 – Dore	Allier	Crise	Alerte-
		Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier	Crise	· Crise·
63277	PESLIERES PESSAT-VILLENEUVE	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Alerte
63278		Zone 10 – Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
63279	PICHERANDE	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise -	Alerte
63280	PIGNOLS	Zone 9 – Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
63281	PIONSAT		Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63282	PLAUZAT	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Allier	Alerte renforcée	Alerte
6 <b>3284</b>	PONT-DU-CHATEAU	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier		Vigilance
3283	PONTAUMUR	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63285	PONTGIBAUD	Zone 7 – Sioule	110101111111	Vigilance	Vigilance
63286	POUZOL	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
53288	PROMPŞAT	Zone 3 – Morge	Hors Allier	Vigilance	
53289	PRONDINES	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
53290	PULVERIERES	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
33291	PUY-GUILLAUME	Zone 8 – Dore	Allier	Crise '	Alerte
63292	PUY-SAINT-GULMIER	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
33294	QUEUILLE	Zone 7 – Stoule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3295	RANDAN	Zone 2 – Allier aval	Allier	Crise	Alerte
3296	RAVEL	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
32,97	REIGNAT	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
3299	RENTIERĖS	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3300	RIOM	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3301	RIS	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3303	ROCHE-CHARLES-LA-MAYRAND	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	'Vigilance	Vigilance
3304	ROCHE-D'AGOUX	Zone 9 - Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
3305	ROCHEFORT-MONTAGNE	Zone 7 – Sioule	Hors Aflier	Vigilance	Vigilance
3307	ROMAGNAT	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3308	ROYAT	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3309	SAILLANT	Zone 11 – Ance	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3311	SAINT-AGOULIN	Zone 2 – Allier aval	Hors Allier	Crise	Crise
3312	SAINT-ALYRE-D'ARLANC	Zone 8 Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3313	SAINT-ALYRE-ES-MONTAGNE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3314	SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3315	SAINT-AMANT-TALLENDE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3317	SAINT-ANDRE-LE-COQ	Zone 3 – Morge	Allier	Vigilance	Alerte
3318	SAINT-ANGEL	Zone 3 - Morge	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3319	SAINT-ANTHEME	Zone 11 - Ance	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3320	SAINT-AVIT	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3321	SAINT-BABEL	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
3322	SAINT-BEAUZIRE	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Alerte
3323	SAINT-BONNET-LE-BOURG	Zone 8 - Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3324	SAINT-BONNET-LE-CHASTEL	Zone 8 - Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3325	SAINT-BONNET-LES-ALLIER	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
3326	SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3327	SAINT-BONNET-PRES-RIOM	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Alerte
3330	SAINT-BONNETT-RES-NOW SAINT-CIRGUES-SUR-COUZE	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilarice
3332	SAINT-CIRGUES-SON-COUZE SAINT-CLEMENT-DE-REGNAT	Zone 2 – Allier avai	Allier	Crise	Alerte
	SAINT-CLEMENT-DE-VALORGUE	Zone 11 – Ance	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3331	SAINT-DENIS-COMBARNAZAT	Zone 2 – Allier aval	Allier	Crise	Alerte

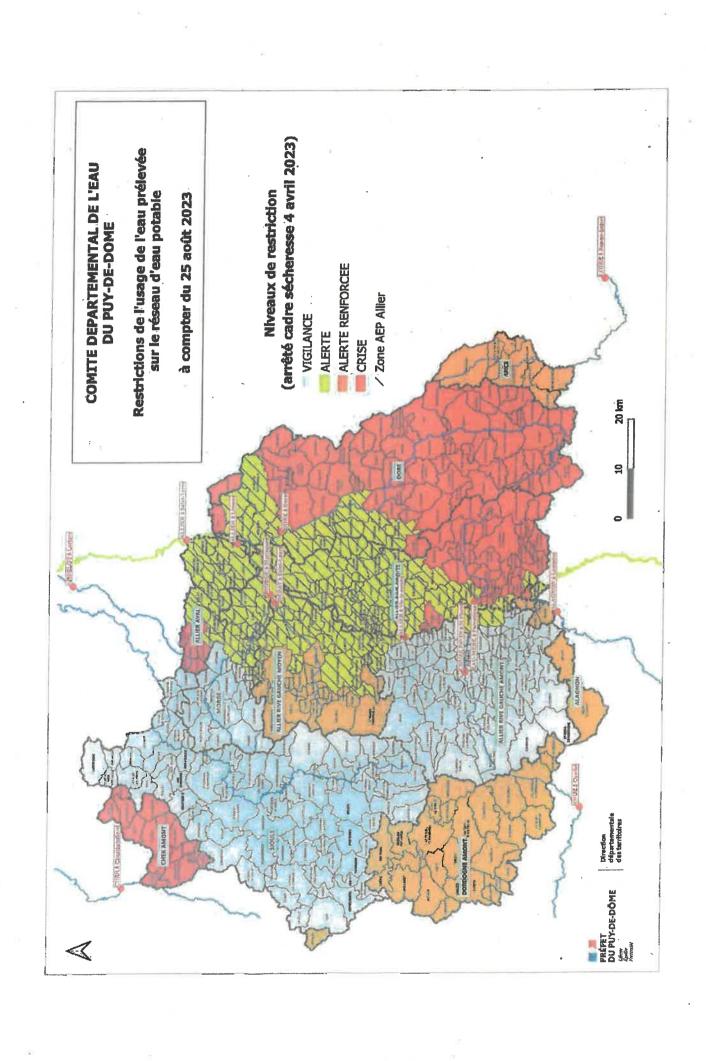
Code INSEE	Commune	Zone hydrographique	Zone alimentation en eau potable	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée dans le milleu naturel	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée sur le réseau d'eau potable
63334	SAINT-DIER-D'AUVERGNE	Zone 8 – Dore	Allier	Crise	Alerte
63335	SAINT-DIERY	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63336	SAINT-DONAT	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
63337	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63338	SAINT-ELOY-LES-MINES	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Vigilance.	Vigilance
63339	SAINT-ETIENNE-DES-CHAMPS	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigitance	Vigilance
63340	SAINT-ETIENNE-SUR-USSON	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
63341	SAINT-FERREOL-DES-COTES	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63342	SAINT-FLORET	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63343	SAINT-FLOUR-L'ETANG	Zone 8 – Dore	Allier	Crise	Alerte
63344	SAINT-GAL-SUR-SIOULE	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63345	SAINT-GENES-CHAMPANELLE	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
63346		Zone 10 – Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
	SAINT-GENES-CHAMPESPE	Zone 2 – Allier avai	Hors Allier	044	Crise
83347	SAINT-GENES-DU-RETZ		Hors Allier	Crise	Crise .
63348	SAINT-GENES-LA-TOURETTE	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier		Vigilance
53349	SAINT-GEORGES-DE-MONS	Zone 7 – Sioule	4	· v ignizi ioo	Alerte
63350	SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
33353	SAINT-GERMAIN-L'HERM	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier	Crise	
33352	SAINT-GERMAIN-LEMBRON	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Affier	Vigilance	Vigilance
33351	SAINT-GERMAIN-PRES-HERMENT	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
53354	SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
33355	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
33356	SAINT-GERVAZY	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3357	SAINT-HERENT	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance_	Vigilance
33360	SAINT-HILAIRE	Zone 9 - Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
3358.	SAINT-HILAIRE-LA-CROIX	Zone 3 – Morge	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3359	SAINT-HILAIRE-LES-MONGES	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3362	SAINT-IGNAT	Zone 3 - Morge	Allier	Vigilance	Alerte
3363	SAINT-JACQUES-D'AMBUR	Zone 7 – Sloule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3364	SAINT-JEAN-D'HEURS	Zone 8 - Dore	Allier	Crise	Alerte
3365	SAINT-JEAN-DES-OLLIERES	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3366	SAINT-JEAN-EN-VAL	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise /
3367	SAINT-JEAN-SAINT-GERVAIS	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
3368	SAINT-JULIEN DE-COPPEL	Zone 6 - Allier rive droite	^.llier	Crise	Alerte
3369	SAINT-JULIEN-LA-GENESTE	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3370	SAINT-JULIEN-PUY-LAVEZE	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3371	SAINT-JUST	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3372	SAINT-LAURE	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Alerte
3373	SAINT-MAIGNER	Zone 9 - Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
3376	SAINT-MARTIN-DOLLIERES	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
3374	SAINT-MARTIN-DES-OLMES	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise .
3375	SAINT-MARTIN-DES-PLAINS	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
3378	SAINT-MAURICE-ES-ALLIER	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Alerté
3377	SAINT-MAURICE-PRES-PIONSAT	Zone 9 - Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
3379	SAINT-MYON	Zone 3 – Morge	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3380	SAINT-NECTAIRE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3381	SAINT-OURS	Zone 7 - Sicule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	SAINT-PARDOUX	Zone 3 Morge	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	SAINT-PIERRE-COLAMINE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	SAINT-PIERRE-LA-BOURLHONNE	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
	SAINT-PIERRE-LE-CHASTEL	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	SAINT-PIERRE-ROCHE	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	SAINT-PRIEST-BRAMEFANT	Zone 2 – Allier aval	Allier	Crise	Alerte
	SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
	SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS SAINT-QUENTIN-SUR-SAUXILLANGES	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise

Code <sup>1</sup>	Commune	Zone hydrographique	Zone alimentation en eau potable	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée dans le milleu naturel	Niveau de restriction d i'usage de l'eau prélevée sur le réseau d'eau potable
63390	SAINT-QUINTIN-SUR-SIOULE	Zone 7 – Sigule	Hors Allier:	Vigilance	Vigilance
	SAINT-REMY-DE-BLOT	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
53391	SAINT-REMY-DE-CHARGNAT	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
63392	SAINT-REMY-SUR-DUROLLE	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise .
63393		Zone 11 – Ance	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3394	SAINT-ROMAIN	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63395	SAINT-SANDOUX	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63396	SAINT-SATURNIN	Zone 10 – Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3397	SAINT-SAUVES-DAUVERGNE	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
53398	SAINT-SAUVEUR-LA-SAGNE	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
6 <b>3399</b>	SAINT-SULPICE	Zone 2 – Allier aval	Allier	Crise	Alerte
63,400	SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63401	SAINT-VICTOR-LA-RIVIERE		Allier	Crise	Alerte
3402	SAINT-VICTOR-MONTVIANEIX	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
53403	SAINT-VINCENT	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
53404	SAINT-YVOINE	Zone 5 – Aller rive gauche amont	Hors Allier	Crise	Crise
53310	SAINTE-AGATHE	Zone 8 – Dore		Crise	Crise
53328	SAINTE-CATHERINE	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Vigilance	Vigilança
53329	SAINTE-CHRISTINE	Zone 7:- Sioule		. Crise	Alerte
63405	SALLEDES	Zone 6 – Allier rive droite	Allier		Alerte
63406	SARDON	Zone 3 – Morge	Allier	Vigilance	Vigilance
3407	SAULZET-LE-FROID	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
33408	SAURET-BES,SERVE	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
33409	SAURIER	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
53410	SAUVAGNAT	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance.	Vigilance
53411	SAUVAGNAT-SAINTE-MARTHE	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Alerte renforcée
3412	SAUVESSANGES	Zone 11 – Ance	Hors Allier	Alerte renforcée	04.1
63414	SAUVIAT	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
33415	SAUXILLÁNGES	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Alerte renforcée
53416	SAVENNES.	Zone 10 – Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
53417	SAYAT	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte
33418	SERMENTIZON	Zone 8 – Dore	Allier	Crise	
33419	SERVANT	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance Alerte
3420	SEYCHALLES	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte renforcée
53421	SINGLES	Zone 10 – Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	
33422	SOLIGNAT.	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3423	SUGERES	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
53424	SURAT	Zone 3 – Morge	Allier	Vigilance	Alerte
3425	TALLENDE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance Alerte renforcée
3426	TAUVES	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	
3427	TEILHEDE	Zone 3 – Morge	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3428	TEILHET	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3429	TERNANT-LES-EAUX	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3430	THIERS	Zone 8 – Dote	Hors Allier	Crise	Crise Crise
3431	THIOLIERES	Zone 8 - Dore	Hors Allier	Crise	
3432	THURET	Zone 3 – Morge.	Allier	Vigilance	Alerte
33433	TORTEBESSE	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance Crise
3434	TOURS-SUR-MEYMONT	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	
3435	TOURZEL-RONZIERES	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3436	TRALAIGUES	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
3437	TREMOUILLE-SAINT-LOUP	Zone 10 – Dordogne amont	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3438	TREZIOUX	Zone 8 – Dore	Allier	Crise	Alerte
3439	USSON	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
3440	VALBELEIX	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance.
3441	VALCIVIERES	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3442	VALZ-SOUS-CHATEAUNEUF	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise

Code INSEE	Commune	Zone hydrographique	Zone alimentation en eau potable	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée dans le milieu naturel	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée sur le réseau d'eau potable
63443	VARENNES-SUR-MORGE	Zone 3 - Morge	Allier	Vigilance	Alerte
63444	VARENNES-SUR-USSON	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
63445	VASSEL	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
63446	VENSAT	Zone 2 - Allier aval	Hors Allier	Crise	Crise
63447	VERGHEAS	Zone 9 - Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
63450	VERNEUGHEOL	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	.Vigilance	Vigilance.
63451	VERNINES	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63452	VERRIERES	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63453	VERTAIZON	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
63454	VERTOLAYE	Zone 8 - Dore	Hors Allier	Crise	Crise
83455	VEYRE-MONTON	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilançe	Vigilance
63457	VIC-LE-COMTE	Zone 6 - Allier rive droite	Allier .	Crise	. Alerte
63456	VICHEL	Zone 12 - Alagnon	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
63458	VILLENEUVE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63459	VILLENEUVE-LES-CERFS	Zone 2 – Allier.aval	Allier	Crise	Alerte
63460	VILLOSSANGES	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63461	VINZELLES	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte
63462	VIRLET	Zone 9 - Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise `
63463	VISCOMTAT	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63464	VITRAC	Zone 7 - Sloule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63465	VIVEROLS	Zone 11 - Ance	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
63466	VODABLE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63467	VOINGT	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
63468	VOLLORE-MONTAGNE	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
53469	VOLLORE-VILLE	Zone 8 - Dore	Hors Allier	Crise	Crise .
63470	VOLVIC	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3471	YOUX	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Vigilance	Vigilance
53472	ÝRONDE-ET-BURON	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
53473	YSSAC-LA-TOURETTE	Zone 3 - Morge	Allier	Vigilance	Aierte

(arrêté cadre sécheresse 4 avril 2023) Restrictions de l'usage de l'eau prélevée COMITE DEPARTEMENTAL DE L'EAU DU PUY-DE-DOME Niveaux de restriction à compter du 25 août 2023 Zahe hydrographique de l'arrêté cadre dans le milieu naturel Stations principales de mesure ALERTE RENFORCEE Cours d'eau VIGILANCE ALERTE CRISE 20 km 유 PRÉFET DU FUY-DE-DÔME

Annexe n°2 : Cartes du département du Puy-de-Dôme spécifiant les seuils de restriction par zones hydrographiques



Annexe nº 3 : Mesures de communication et de restriction des usages de l'eau par seuil d'alerte, d'alerte renforcée et de crise (Annexe 4 de l'arrêté cadre sécheresse du 4 avril 2023)

# Légende

ESU: Eaux superficielles ; AEP: Adduction d'eau potable ; A : Activité agricole, horticole et piscicole ; E : Entreprise, industrie, artisanat, commerce et BTP ; C : Collectivité et services publics ; P : Particulier ;

En l'état actuel des connaissances des ressources en eau souterraine, les mesures de restriction des usages de l'eau ne s'appliquent pas encore aux eaux souterraines.

Origine de l'eau	Milleu	AEP		Seuils			, S	Usagers	
Usages	ESU		Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise	A	U	10
Irrigation agricole									
Irrigation prairies, grandes cultures, cultures de plein champ (hors tour d'eau)	×		Prévention auprès des agriculteurs	Interdiction de 10H00 à 18H00	Interdiction de 8H00 à 20H00	Interdiction	×		
Irrigation maraîchage, horticulture, jeunes plants, vergers, plantes médicinales ou aromatiques, donnant lieu à une irrigation économe (au goutte-à-goutte, pied à pied,)	× 31	×	Prévention auprès des agriculteurs	Sans interdiction	Sans interdiction	Interdiction de 8H00 à 20H00, Consommation journalière de 5 m³ maximum sur demande justifiée	×		
Irrigation maraîchage, horticulture, jeunes plants, vergers, plantes médicinales ou aromatiques	×	×	Prévention auprès des agriculteurs	Interdiction de 10H00 à 18H00	Interdiction de 8H00 à 20H00	Interdiction	×		
Irrigation à partir de retenues d'eau autorisées remplies hors période d'étiage	×			Sans interdiction	liction		×		

Origine de l'eau	Milieu	AEP	de l'eau maturel AEP Seulls	Seuils			ວັ	Usagers	90	
Usages	ESU		Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise	4	U U	۵	
								-	-	
Arrosage							1	-		
Arrosage de jeunes plants ligneux, chantiers paysagistes	. ×	×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'éau	Interdiction sauf plantations de moins d'un an où interdit de 10H à 18 H	Interdiction sauf plantations de moins d'un an où interdit de 8H à 20	Interdiction	×	×	×	
Arrosage de plantes et de fleurs des jardineries, des fleuristes, des pépiniéristes,	×	×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction de 10H00 à 18H00	Interdiction de 8H00 à 20H00	Interdiction de 8H00 à 20H00. Consommation de 5 m³ maximum sur demande justifiée.	×	×		
Arrosage des espaces verts, pelouses, jardins d'agrément, publics ou privés, des massifs de fleurs, jardinières	×	×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction de 10H00 à 18H00	Interdiction	Interdiction	×	×	×	
Arrosage des flots de fraîcheur validés par l'administration	×	× _	Sensibilisation des collectivités aux règles de bon usage d'économie d'eau	Selon modali	Selon modalités validées par l'administration	inistration '		×		
Arrosage des aires de jeu, des terrains de sports	*	×	Sensibilisation des collectivités et des entreprises aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction de 10H00 à 18H00	Interdiction de 8H00 à 20H00	Interdiction totale, sauf pour terrains de sport d'enjeu national ou international : Interdiction de 8h00 à 20h00 et limité à 2 nuits		×		

naturei	Milieu naturel . AEP	A.		Seuils			Š	Usagers
			Vigitanen	Alerte	Alerte renforcée	Crise	A	U
						(affichage sur le site des dates choisies) sauf en cas de pénurie d'eau potable alors Interdiction totale		
×			Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction de 10H00 à 18H00	Interdiction de 8H00 à 20H00	Interdiction de 8H00 à 20H00	×	×
*	91		Sensibilisation des collectivités et des entreprises aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction de 10H00 à 18H00 et diminution de la consommation hebdomadaire de 25 % Un registre de prélèvement devra être rempli	Interdiction de 8H00 à 20H00 et diminution de la consommation hebdomadaire de 50 % Un registre de prélèvement devra être rempli	Interdiction	×	× ×
×			Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction de 8H00 à 20H00, et diminution de la consommation d'eau hebdomadaire de 15 à 30 %. Un registre de prélèvement devra être rempli hebdomadairement	Réduction des volumes de 60 % et interdiction d'arroser les fairways 7]/7 Un registre de prélèvement devra être rempli hebdomadairement	Interdiction	×	×

Origine de l'eau	Milieu	AEP	de l'eau Milieu Seuils Seuils	Seuils			S	Usagers	60
Usages	ESU		Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise	A	U	o.
Arrosage des départs et des green de golf, (2)	×	×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdit de 8H00 à 20H00, et diminution de la consommation d'eau hebdomadaire de 15 à 30 %. Un registre de prélèvement devra être rempli hebdomadairement	Réduction des volumes d'au moins 60 % Un registre de prélèvement devra être rempli hebdomadairement	Interdiction en cas de pénurie d'eau potable. Arrosage limité au strict nécessaire entre 20h00 et 8h00 et ne pourra représenter plus de 30% des volumes habituels Un registre de prélèvement devra être rempli hebdomadairement		×	×
Lavage et nettoyage								4	
Lavage des véhicules des particuliers, hors des installations professionnelles	×	×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction	Interdiction	Înterdiction		5	×
Lavage des véhicules dans des installations professionnelles de lavage	×	×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction, sauf avec du matériel haute pression ou avec système de recyclage de l'eau en circuit fermé. Affichage obligatoire de l'arrêté de restriction en vigueur	Interdiction, sauf avec du matériel haute pression ou avec système de recyclage de l'eau en circuit fermé.  Affichage obligatoire de l'arrêté de restriction en vigueur	Interdiction sauf avec système de recyclage de l'eau en circuit fermé ou si impératif sanitaire sur rdv avec matériel haute pression. Affichage obligatoire de l'arrêté de restriction en vigueur	×	×	×

Origine de l'eau	Milieu	AEP		Seuils			Š	Usagers.	ģ,
Usages	ESU		Vigitance	Alerte	Alerte renforcée	Crise	<	C	۵
Lavage des véhicules sur le site de l'entreprise	×	×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction, sauf si impératif sanitaire ou technique avec du matériel haute pression ou avec système de recyclage de l'eau en X circuit fermé	npératif sanitaire ou 1 ou avec système de 1 circuit fermé	technique avec du recyclage de l'eau en		×	
Nettoyage de bâtiments, hangars, locaux de stockage, (en dehors de la nécessité de salubrité publique et pour raisons sanitaires)	×	×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction	Interdiction	Interdiction	×	× ×	×
Nettoyage de façades et de toits	×	×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction, sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise professionnelle dans la limite de 3 m³ par chantier, après accord de l'administration	tion, collectivité ou une elle dans la limite de après accord de tration	Interdiction, sauf impératif sanitaire ou sécuritaire (réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel dans la limite de 3 m³ par chantier)	×	×	×
Nettoyage de terrasses, de cours, de petits ouvrages (caveaux, portails,),	×	×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction	Interdiction	Interdiction	×	×	×
Nettoyage des voies publiques, parkings, arrosage des pistes de carrière d'extraction de matériaux, hors situation d'urgence justifiée, notamment par un souci de salubrité publique	×.	×	Sensibilisation des collectivités et des entreprises aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction	Interdiction	Interdiction		×	×

30	۵.		×			×
Usagers	ū			×	×	×
Lss	A	4		×	×	×
	Crise		Interdiction	Renouvellement réglementaire autorisé - Remplissage interdit sauf si partiel et pour impératif sanitaire à l'exception des spas et pataugeoires dont la vidange totale est pluriannuelle (réglementaire) pour des impératifs sanitaires	Interdiction	Interdiction
	Alerte renforcée		sauf remise à niveau e si le chantier avait mières restrictions	Renouvellement s réglementaire autorisé - Remplissage interdit l'es sauf pour impératifs saur techniques.	Interdiction	Interdiction
Seuils	Alerte		Remplissage interdit sauf remise à niveau et premier remplissage si le chantier avait débuté avant les premières restrictions	Pas de restríction	Interdiction	Interdiction
	Vigilance	-	Sensibilisation du grand public aux règles de bon usage d'économie d'eau	Sensibilisation du grand public et des collectivités aux règles de bon usage d'économie d'eau	Sensibilisation des collectivités et des entreprises aux règles de bon usage d'économie d'eau	Sensibilisation du grand public, des collectivités et des entreprises aux règles de bon usage
AEP			×	×	×	×
Milieu naturel	ESU		×	× **		
Origine de l'eau	Usages	Loisirs et agréments	Piscines à usage unifamilial, de plus de 1 m³	Piscines publiques ou privées à usage collectif y compris parcs aquatiques	Remplissage des piscines dans les espaces de ventes, des salons et des foires	Fontaines alimentées par le réseau d'eau potable en circuit ouvert

Origine de l'eau	Milleu	AEP		Seulls			2	Usagers	N.
Usages	ESU		Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise	4	ш	C
Jeux d'eau et brumisateurs		×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction	Interdiction	Interdiction	i.	×	×
Nettoyage / arrosage des sites de manifestations temporaires sportives et culturelles	×	×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Uniquement pour la salubrité et sécurité	Uniquement pour la salubrité et sécurité	Soumis à autorisation des services de l'Etat	×	×	×
Activités en lien avec les animaux							1	1	1
Alimentation de bassins pour l'agrément des animaux, dont le manque d'eau est susceptible de présenter des risques	×	×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction de 10H00 à 18H00.	Interdiction de 08H00 à 20H00	Interdiction	×	×	×
Autres usages								1	
Manœuvre des bouches/bornes incendie sauf pour la défense contre les incendies, les exercices de sécurité indispensables et le remplissage de réserves pour la lutte contre les incendies	-1	×	Interdiction	Interdiction	Interdiction	Interdiction	×	×	×
Remplissage de plans d'eau, étangs	×		Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction	Interdiction	Interdiction	×	×	×
Usages industriels de l'eau hors ICPE	×	×	Sensibilisation des industriels aux règles de bon usage d'économie d'eau. Message de sensibilisation du personnel	Réduction des prélèvements nets de 25 %	Réduction des prélèvements nets de 50 %	Interdiction		×	-

Mesures de comm Origine de l'eau	Unicatio	n et d	Mesures de communication et de restriction des usages de l'eau par seuil d'alerte, d'alerte renforcée et de crise	s de l'eau par seuil d'al	lerte, d'alerte renfo	rcée et de crise	:		
	natorel	AEP		CHORC			5	Usagers	22
Usages	ESU		Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise	A	Ш	0
Activités industrielles et agricoles classées pour la protection de l'environnement (ICPE)	×	×	Les exploitants ICPE sont tenus de s'informer des restrictions d'usage qui leur sont applicables et de sensibiliser leur personnel.	Réduction des prélèvements nets de 25 %	Réduction des prélèvements nets de 50 %	Interdiction	×		
ICPE disposant d'un PURE ou d'un PSH	× *	· ×	Les exploitants ICPE sont tenus de s'informer des restrictions d'usage qui leur sont applicables et de sensibiliser leur personnel.		Application des dispositions prévues dans les plans d'utilisation ationnelle de l'eau (PURE) et dans les plans de sobriété hydrique (PSH).	es plans d'utilisation de sobriété hydrique		×	
Les établissements industriels, commerciaux, artisanaux disposant d'un plan de sobriété hydrique (PSH)	×	×	Les gérants sont tenus de s'informer des restrictions d'usage qui leur sont applicables et de sensibiliser leur personnel.		Application des dispositions prévues dans les plans de sobriété hydrique (PSH)	les plans de sobriété		×	•

(1): Pour l'abreuvement du bétail à partir du réseau d'eau potable, les éleveurs devront impérativement ne pas mettre en difficulté la desserte en eau potable en œuvre toutes les solutions d'économie et d'approvisionnement alternatives à l'usage de l'eau potable via d'autres ressources.

(2) Cf Paccord cadre « Golf et environnement 2019 - 2024 ».